

MÉMOIRES
DE
L'ACADÉMIE
DE NIMES

VII^{me} SERIE

TOME LIX

Années 1974 - 1975 - 1976



NIMES
IMPRIMERIE LE CASTELLUM
5, rue Frédéric Paulhan

1977

PROTOHISTOIRE DE LA VAUNAGE

par M. Maurice ALIGER

membre résidant

En janvier 1972, il m'a été donné de vous entretenir de la Préhistoire de la Vaunage, que la Commission des Anciens Présidents a bien voulu, et je l'en remercie, retenir pour figurer dans nos Mémoires.

Au cours de cette communication, nous avons vu que seule la Préhistoire récente avait laissé des témoignages probants en Vaunage ; occupations discrètes au Néolithique moyen et à l'Age du Bronze, présence humaine très marquée au Chalcolithique.

Je vous avais alors indiqué que ce n'était qu'aux « Champs d'urnes », période de transition entre le Bronze final et le Premier Age du Fer, que l'occupation de la Vaunage prenait une tournure nouvelle.

C'est alors que débutait la période des oppidums dont l'importance est capitale pour notre région. Nîmes y jouera un rôle important, puisqu'elle deviendra la métropole des Volques Arécomiques, métropole dont il reste peu de traces, la permanence de vie sur le même emplacement en ayant effacé l'essentiel.

En Vaunage, par contre, tout ou presque, est demeuré en place, et l'archéologue y trouve un champ d'expériences pratiquement vierge.

D'ailleurs les deux territoires, limitrophes, ont été, de tous temps, intimement liés.

Avec la période des oppidums commence une occupation humaine de notre contrée qui sera, et j'insiste là-dessus, ininterrompue jusqu'à nos jours.

Pensez que quatre-vingt-dix générations seulement nous séparent des hommes des « Champs d'urnes », les vingt-sept siècles parcourus depuis lors n'étant qu'une période infinitésimale dans l'histoire de l'humanité, dont les découvertes récentes, de plus en plus probantes, reculent les débuts jusqu'à plus de trois millions d'années, avec les ossements de type

« homo » (homo habilis), récemment découverts dans le site éthiopien de Hadar.

C'est vous dire combien ces premiers hommes des oppidums, qui tiennent l'autre bout de la chaîne, sont proches de nous et que nous ne pouvons rester indifférents à la civilisation qu'ils ont forgée, civilisation à laquelle celle que nous vivons est rattachée par des milliers de liens.

Je ne reviendrai pas sur la topographie de la Vaunage, cette vaste cuvette cernée de moyennes collines.

Basses terres fertiles, où coule le Rhône et où naissent les sources, hauteurs favorables à la défense et riches en plaques calcaires propices à la construction, vastes garrigues giboyeuses, idéales pour le pacage des troupeaux ; les dieux antiques semblent avoir comblé ce territoire de leurs bienfaits.

Entre les vastes plateaux et la plaine d'où ils tirent leur subsistance, les hommes, pendant huit siècles, installeront leurs villages au sommet des crêtes vaunageoles. Et ce seront les sites perchés de la Liquière et de la Font du Coucou, à Calvisson ; de Mauressip, à Saint-Côme-et-Maruéjols ; de la Roque de Viou, à Saint-Dionisy et des Castels, à Nages-et-Solorgues.

L'habitat se déplacera, d'époque en époque, sur ces cinq sites, lesquels forment ce qu'il est convenu d'appeler le gisement protohistorique de Vaunage, qui constitue une remarquable unité archéologique.

Pour plus de clarté, des phases chronologiques ont été établies : Vaunage I (-750-650), Vaunage II (-630-480), Vaunage III (-480-250), Vaunage IV (-250-100) et Vaunage V (-100 à 10 de N.E.).

VAUNAGE I (750 à 650 avant N.E.)

Autant l'occupation de la Vaunage apparaît fluide à l'époque du Bronze classique, autant la civilisation dite des « Champs d'urnes » va la marquer de son empreinte ; elle constituera la première phase chronologique de la Vaunage (-750-650).

C'est ainsi qu'on ne peut pas exclure, sinon une invasion, mais tout au moins une infiltration d'éléments ethniques nouveaux, introduisant en Vaunage une culture marquée d'influences méditerranéennes.

Cette civilisation, qui appartient au « Champs d'urnes Languedocien tardif », est connue sous le nom de Mailhacien I, du nom du site éponyme du Cayla de Mailhac, dans l'Aude ; elle se manifeste dans tout le Languedoc méditerranéen, entre 750 et 650 avant N.E.

Ces nouveaux arrivants vont créer, de part et d'autre de la Vaunage, deux sites perchés, celui de la Font du Coucou, à Calvisson et celui, peut-être le plus vaste du Languedoc, de la Roque de Viou, à Saint-Dionisy. Je ne cite que pour mémoire la station du Roc de Gachone, à Calvisson, où quelques sondages ont donné un matériel typique, mais assez pauvre.

Ces villages, démunis de remparts, sont constitués de cabanes, réparties sans ordre sur le site. Autour d'une aire de 3 m. à 4 m. de côté, tracée à même le sol ou creusée dans le roc, s'élèvent les parois de la cabane, clayonnages faits de branchages et de torchis. C'est plus un abri pour les provisions, la vaisselle et d'autres objets usagers qu'une habitation permanente, l'existence journalière se déroulant certainement à l'extérieur, cependant on y observe quelques foyers d'argile séchée.

Les vases, non tournés, sont de formes simples, urnes et coupes évasées.

A côté de poteries plus grossières, de tradition ancestrale, prennent place des vases plus fins, bien cuits et ornés d'incisions doubles : motifs géométriques, représentations zoomorphes, passant pour représenter des chevaux, et anthropomorphes, dans lesquelles on reconnaît des danses.

Le fer n'a pas encore fait son apparition, le bronze est très rare : deux alènes, une épingle, un anneau.

Les habitants pratiquent l'agriculture, mais sont surtout pasteurs ; dans les fonds de cabanes les ossements d'ovins abondent, on y trouve également de la chèvre, du porc et du bœuf. L'appoint non négligeable de la chasse fournit du cerf, du lièvre, du sanglier.

Ainsi, les deux sites de la Roque de Viou et de la Font du Coucou représentent une époque où les influences des civilisations « Champs d'urnes » et méditerranéennes se fondent dans le creuset languedocien pour former le faciès « Mailhacien I », typique de la transition du Bronze au Fer dans notre région.

On peut dire qu'avec ces deux sites commence réellement, en Vaunage, la « culture des oppida », qui sera appelée à un brillant avenir.

VAUNAGE II (-630 -480 avant N.E.)

La deuxième phase chronologique de la Vaunage (-630 -480) est représentée par des sites voisins, la Liquière et la Font du Coucou, situés l'un et l'autre sur la commune de Calvisson, aux deux extrémités du plateau de la Liquière.

La station dite de la Liquière est perchée au-dessus du hameau de Sinsans, au point culminant de la Vaunage : 218 m.

Ses cabanes sont du même type que celles des « Champs d'urnes », fonds creusés dans le rocher, parois en branches et pisé ; elles étaient groupées en bordure du plateau, aucun rempart ne paraît les avoir défendues.

On peut distinguer, à la Liquière, trois périodes d'occupation, différenciées par les apports méditerranéens qu'on y rencontre. La poterie locale, dans ses formes et ses décors, et malgré la disparition des motifs anthropomorphes et zoomorphes, reste de tradition « champs d'urnes » et subit peu de transformations d'époque en époque.

Au cours de l'occupation la plus ancienne (Liquière I ancien), entre 630 et 600, l'habitat est encore peu étendu. D'emblée, les importations y abondent, elles sont composées, en totalité, de matériel étrusque : amphores ovoïdes de divers types et canthares en « bucchero nero ». A noter une fibule serpentiforme en bronze.

Le deuxième stade d'occupation (Liquière I récent), qui se place entre 600 et 580, paraît succéder à une destruction partielle des constructions antérieures.

Dans certains fonds de cabanes, apparaissent des foyers construits, peut-être rituels, comme paraît l'indiquer la concomitance de vases percés libatoires.

On note toujours d'abondantes importations étrusques, dont de nombreux disques perlés en bronze et de rares apports céramiques venus de Grèce continentale (comme ces deux fragments d'arybales globulaires, originaires de Corinthe) et de la Grèce de l'Est (coupes archaïques et bucchero gris ioniens), auxquels il faut ajouter les toutes premières produc-

tions massaliotes de « céramique grecque d'occident », inspirées par la céramique d'Asie Mineure.

Au cours de l'occupation la plus récente (Liquière II), qui s'étend de 580 à 530, on assiste à une extension de l'habitat.

A la production locale habituelle vient s'ajouter la poterie excisée de la civilisation des tumulus. Les apports étrusques sont en nette régression, ils souffrent de la concurrence des produits de la Grèce continentale (attique à figures rouges) et de la céramique ionienne (amphores et coupes B 2) mais, surtout, de ses imitations, produites par Marseille, qui témoignent de la récente fondation de cette métropole et de l'infiltration, encore discrète, des habiles commerçants phocéens.

C'est donc sur le site de la Liquière que s'amorcent en Vaunage les contacts avec les civilisations de la Méditerranée orientale, contacts limités, il est vrai, à des relations strictement commerciales.

Et si le mode de vie reste aussi traditionnel et rustique, le prestige dont doivent jouir ces lointains voyageurs, représentants de civilisations extrêmement brillantes, marque nécessairement l'esprit des frustes indigènes. S'il est encore interdit de parler d'hellénisation, ces premiers germes civilisateurs préparent de futures moissons.

Pour des raisons qui échappent à l'archéologue, le village de la Liquière est brutalement abandonné, vers 530.

Néanmoins, la vie continue en Vaunage. Un nouvel habitat voit le jour à trois kilomètres de là, près de la Font du Coucou, dont le nom sera donné par les fouilleurs au site, lequel site n'aura qu'une brève existence, de 530 à 480 (Font du Coucou II).

Les fonds de cabanes, les foyers construits et le mobilier local sont la réplique de ceux de la Liquière, cependant la découverte d'une petite nécropole, située sur une terrasse en contre-bas, près de la bergerie Hermet, a permis de mieux connaître les habitants de la Font du Coucou. C'est ainsi que, paradoxalement, le domaine des morts apporte souvent plus que celui des vivants.

De l'ensemble plus important de ce petit « champs d'urnes », seulement trois tombes, bouleversées mais non détruites par la charrue, ont pu être étudiées.

Le vase contenant les restes du mort, incinéré, était placé

dans une fosse (loculus) ; autour de lui, de nombreuses céramiques, dont certaines de luxe. Les objets d'ornement, en bronze, étaient abondants ; l'un des morts portait vingt-deux bracelets-armilles, un autre six ; des fibules sont également présentes.

Que ce soit dans les fonds de cases ou dans les sépultures, on constate que le matériel grec d'Occident, c'est-à-dire les céramiques fabriquées probablement à Marseille ou dans d'autres centres de production de la région du Bas-Rhône, prennent le pas sur les apports grecs (amphores ionniennes et coupes attiques) et les importations étrusques (amphores), de plus en plus rares.

Il faut voir là l'influence prépondérante, au cours de cette deuxième moitié du sixième siècle, de la métropole phocéenne.

Marseille, après un premier demi-siècle d'existence où sa présence est peu marquée en Vaunage (La Liquière), voit à la Font du Coucou s'affirmer un rôle commercial dont l'emprise sera de plus en plus nette au cours des siècles antérieurs.

VAUNAGE III (-480-250 avant N.E.)

Vers 480, nouveau changement de décor, le village de la Font du Coucou, sans raison apparente, est abandonné.

A la même époque, le relais est pris par un nouveau site, celui de Mauressip, sis dans la commune de Saint-Côme-et-Maruéjols.

A mi-chemin entre les deux agglomérations, s'élève une butte-témoin, qui doit peut-être ce nom de Mauressip à sa forme : « mourré », en dialecte vaunageol.

Quatre siècles au moins d'occupation continue vont marquer le piton et sa périphérie ; cette longue présence humaine sera subdivisée en quatre périodes.

Le premier temps (Mauressip I ancien - 480 - 430), voit la continuation de la civilisation observée à la Liquière et à la Font du Coucou.

De rares fonds de cabanes, creusés dans le roc, sur l'étroit plateau du sommet, ont pour seule défense la rudesse des pentes.

Les témoins de l'existence quotidienne qu'on y recueille,

poterie indigène, menus objets en bronze ou en fer, restent traditionnels.

Les seuls changements perceptibles sont représentés par l'évolution de la céramique de luxe, dont le grand centre de production et aussi de diffusion reste Marseille.

Les amphores micacées de Marseille prennent le pas sur de rares amphores étrusques, qui seront les dernières, ainsi que des disques perlés en bronze de même origine, à parvenir en Vaunage.

Par contre, la subdivision chronologique suivante (Mauresip I récent — 430 — 380), va voir s'opérer un renouveau et une mutation vraiment marquants dans la conception de l'urbanisme.

Non seulement le sommet du mamelon, mais, dès lors, la large zone suburbaine qui s'étend au sud et à l'ouest, portent de nombreuses traces d'occupation, qui marquent un essor démographique.

Un changement important est à noter dans le domaine de l'habitation ; c'est très probablement au début de cette époque (vers — 430 — 425), que vont s'élever les premières cases construites en pierres sèches. Elles sont quadrangulaires, ne comportent qu'une seule pièce au sol de terre battue et leur toiture est faite de branchages et de pisé.

C'est là un stade important, car ce mode de construction sera utilisé en Vaunage pendant encore quatre siècles, avec cependant des améliorations de détail dont nous aurons à parler.

Les échanges économiques avec Marseille se maintiennent à un niveau élevé, alors que le mobilier local subit une évolution notable.

Les formes et les décors des vases se rattachent de plus en plus au groupe culturel bas-rhodanien, dont les créations sont influencées par les techniques de nouveaux arrivants d'origine celtique.

Ce groupe bas-rhodanien que pénètre le rayonnement de Marseille se différencie nettement du groupe languedocien occidental marqué, pour sa part, par les influences ibériques ; leur commune frontière, bien qu'assez fluide, se situant entre la Montagne de la Gardiole et le cours d'eau de l'Hérault.

A noter l'apparition de céramiques attiques à figures rou-

ges (coupes, cratères, peliké, kylix) et l'abondance des amphores micacées massaliètes.

Au début du IV^{ème} siècle (380 environ), se forme en Vaunage un nouveau groupement humain. Et il choisit le plateau de la Roque de Viou, à Saint-Dionisy qui, déjà, nous l'avons vu, avait connu une occupation de la civilisation des « champs d'urnes tardifs ».

La montagne de la Roque de Viou avance sur la plaine un éperon calcaire dont les pentes dénudées se relèvent, au sommet, en une falaise verticale.

L'aspect imposant de cette hauteur et la forme de cuvette que présente la Vaunage ont fait naître, dans l'esprit de ses habitants, une légende ; la voici, telle que me la contait mon grand-père.

Dans les temps lointains où la mer recouvrait le creux de la Vaunage, des bateaux venaient accoster à la Roque de Viou. Ils s'amarraient à d'énormes anneaux de fer fixés dans la falaise du sommet, où il est encore possible de les voir, comme vous l'affirmera encore, le plus sérieusement du monde, tout bon Vaunageol.

Le vaste plateau qui coiffe la Roque de Viou bénéficie, grâce à des abrupts, de défenses naturelles suffisantes sur ses faces nord et ouest.

Il n'en est pas de même pour les faces est et sud, mal protégées par le relief.

C'est ainsi que les nouveaux occupants seront contraints de dresser, sur ces deux faces, un rempart qui délimitera une station de type « cap barré ».

Ils élèveront une muraille sinueuse à pierre sèche dont les extrémités se referment en crochets. Epais de deux à trois mètres, ce rempart sera renforcé par des tours rectangulaires, et une porte charretière, protégée par des ouvrages défensifs, sera aménagée dans sa face nord.

Ce rempart est le premier que l'on puisse observer en Vaunage, alors qu'en plusieurs points du Languedoc, on en connaît de plus anciens.

C'est sur une surface relativement plane, défendue d'une part par des abrupts et d'autre part par le rempart, que les nouveaux arrivants vont élever leur agglomération.

Leurs habitations sont des cases de plan rectangulaire, à

pièce unique, aux murs faits de blocs calcaires bien équarris ; ces maisons seront les plus remarquablement élevées pour toute la période protohistorique vaunageole.

Bien que l'extension limitée des fouilles ne permette pas d'en juger définitivement, il est probable que ces habitations étaient disposées au hasard sur toute la surface de l'oppidum et que leur implantation n'avait pas fait l'objet d'un plan d'ensemble.

On a observé, à la Roque de Viou, deux sous-périodes bien marquées, se succédant sans hiatus.

La première va de 380 à 330 (Roque de Viou II ancien), la seconde de 330 à 290 (Roque de Viou II récent).

Au cours de cette seconde période, le mur d'enceinte sera renforcé extérieurement et on pourra noter un réaménagement de l'habitat, avec construction de nouvelles habitations selon une technique de moindre qualité, mais avec division de l'espace interne, ce qui suppose une spécialisation des pièces.

Cette phase est marquée par le précampanien tardif, l'apparition du protocampanien (Atelier des Petites Estampilles) et la fin de l'attique.

Du côté opposé de la Vaunage, l'oppidum de Mauressip continue à prospérer.

C'est au cours du IV^{ème} siècle (entre 375 et 350), qu'il faut noter, sur ce site, une étonnante réalisation. Au point culminant de la butte, un vaste espace est aplani, au détriment des habitations préexistantes, arasées.

Une terrasse limitée par un mur de soutènement et de grosses pierres plantées de chant occupe la face sud.

Et c'est au nord de cette terrasse qu'on a implanté une tour monumentale.

Un noyau central carré de 5,50 m. de côté est d'abord élevé ; son parement est composé de moellons en calcaire local, taillés, ajustés, et disposés en couches horizontales, c'est l'appareil pseudo-isodome.

Ce noyau massif est enveloppé, sur ses quatre faces, par un parement d'apparat. Sur le sol est posée une première assise de blocs, moulurés sur la face nord ; au-dessus, s'étagaient plusieurs assises, dont trois seulement ont été conservées.

Tous ces blocs sont en mollasse burdigalienne de la proche

vallée du Vidourle ; ils ont été d'abord sciés, puis épannelés. Bien ajustés, ils constituent un parement isodome de type hellénistique. Quoique de tailles moindres, ces blocs peuvent être comparés à ceux des magnifiques enceintes de Saint-Blaise, de Marseille (place de la Bourse), ou d'Olbia (Var), qui sont d'ailleurs de même époque, mais c'est le seul exemple connu en Languedoc.

Cette tour carrée, qui atteint 8,25 m. de côté, est parfaitement isolée. Il semble qu'il s'agisse d'une tour-trophée autour de laquelle avait été établie une large terrasse, les habitations qui entourent elles-mêmes cette terrasse respectant l'orientation de l'ensemble.

Cette réalisation globale procède donc d'un plan d'ensemble ; nous assistons là au premier essai d'urbanisme réalisé en Vaunage.

Le mamelon de Mauressip et l'organisation architecturale du sommet font penser à une acropole, sans que cela résolve pour autant la destination exacte de la tour, d'un type encore inédit en France.

Tout au long de ce IV^{ème} siècle, le mode d'existence est pratiquement identique sur les deux oppida de Mauressip, au nord de la Vaunage, et de la Roque de Viou, au sud.

Le matériel archéologique que recueillent les fouilleurs confirme les progrès, déjà notés à Mauressip à la phase précédente, d'une orientation dont le caractère bas-rhodanien va s'affirmer au cours de ce siècle dans la poterie locale et la céramique pseudo-ionienne à décor géométrique.

On constate l'apparition de rares graffiti en caractères grecs et, surtout, celle de la monnaie.

Ce sont de petites oboles émises par Marseille, d'abord à Mauressip, avec de très rares exemplaires, magnifiques, où l'Apollon est tourné vers la droite, puis, dans la deuxième moitié du IV^{ème} siècle, c'est un nouveau type avec l'Apollon à gauche, dont, notamment, six exemplaires ont été recueillis à la Roque de Viou.

Bien que rares, ces petits disques d'argent marquent, sinon une révolution, mais tout au moins une évolution dans les relations commerciales. Aux échanges denrée contre denrée va se substituer l'échange denrée-monnaie, sans que le troc traditionnel soit abandonné pour autant. Et la Vaunage

passera ainsi, lentement, du stade pré-monétaire à ce stade monétaire dont nous sommes les lointains héritiers.

Dans certaines habitations des oppida de la Roque de Viou et de MaureSSIP, on notera la présence, au cours du IV^{ème} siècle, de foyers décorés.

Or, que ce soit aux VIII^{ème} / VII^{ème} siècles (La Roque de Viou), ou au VI^{ème} siècle (La Liquière) on connaît l'existence de foyers construits, non décorés. Ces foyers construits sont composés, de la base au sommet : d'un lit de pierraille ou de vases écrasés, d'une couche d'argile séchée et d'une surface cuite, lissée.

La seule différence entre ces premiers foyers et ceux de la Roque de Viou et de MaureSSIP repose sur la présence, sur les foyers de ces deux derniers sites, d'une décoration obtenue par la technique de l'excision.

Les deux foyers dont la décoration est la plus complète proviennent de la Roque de Viou, où ils ont été découverts en place.

Leur forme est celle d'un carré outrepassé.

Le décor du premier est composé de trois éléments : une frise extérieure faite d'une grecque à double trait, une frise intérieure dessinant un méandre complexe, un rectangle aux angles échancrés, à double trait, rappelant une croix de Malte. Au centre de ce rectangle est une plage nue et lissée.

La surface du second foyer est décorée de trois grecques en registre enserrant une plage centrale rectangulaire nue et lissée.

Peut-être arbitrairement, on a pris l'habitude d'associer ces foyers décorés à des chenets en terre cuite et à des vases percés avant cuisson et, en conséquence, de les dénommer « autels-foyers ». Partant de ces « ensembles votifs », on a imaginé un culte domestique en rapport avec les pratiques méditerranéennes.

Une étude récente s'appuyant surtout sur les trouvailles faites en Vaunage, amène ses auteurs à être plus prudents sur l'interprétation culturelle que l'on a donné de ces foyers décorés.

Dans l'état actuel des connaissances, ils estiment « que l'étude objective des « autels-foyers » ne permet pas de conclure à une fonction religieuse qui s'imposerait comme une évidence ».

Ajoutons que des foyers, à nouveau non décorés, seront encore présents au III^{ème} siècle, à Nages, qui donnera, de même que Mauressip et la Roque de Viou, de nombreux chenets.

Alors que l'existence se poursuit à Mauressip jusqu'au I^{er} siècle avant N.E., où la civilisation gallo-romaine prendra sans heurt la relève, toute vie paraît cesser à la Roque de Viou vers 280-270.

C'est dans ce même laps de temps que l'on peut observer, à Nages, les débuts d'une occupation humaine.

Il est évident que nous sommes en présence d'un transfert de population, transfert qui ne s'est pas effectué brusquement ; les fouilleurs de la Roque de Viou estiment qu'il y a eu, au cours de la décennie 280-270, coexistence à la Roque de Viou et à Nages, ces dix dernières années étant marquées à la Roque de Viou par une décroissance de l'occupation, alors que les traces humaines relevées à Nages ne sont encore que discrètes.

Il est probable qu'avant de quitter le site bien défendu de la Roque de Viou, ses occupants ont jugé bon d'édifier, au préalable, un rempart à Nages. De ce premier ouvrage de défense, coupé par les remparts postérieurs, ne subsistent que des tronçons ; ses courtines sont constituées de trois éléments juxtaposés qui atteignent en un point 7,50 m. d'épaisseur.

Pour quels motifs les habitants de la Roque de Viou ont-ils décidé de se transporter, armes et bagages, à Nages ? Proximité d'une excellente source ? Désir de se rapprocher des terrains cultivables et de la voie Héracléenne ? Impératif religieux ? Apport de nouvelles populations ?

Autant d'hypothèses, dont peut-être aucune d'elles n'est valable ; une seule certitude, l'oppidum de la Roque de Viou n'a pas été abandonné à la suite de combats ou de destruction violente.

Sur de nombreux points, des sols et des foyers appartenant aux niveaux les plus profonds de l'oppidum de Nages ont livré un matériel archéologique que les éléments importés permettent de dater avec exactitude ; elles sont italiques (vases à vernis noir de l'Atelier des petites Estampilles) et massaliotes (céramique pseudo-ionienne tardive et amphores micacées).

Les céramiques recueillies, qu'elles soient indigènes ou

d'importation, sont pratiquement identiques à celles des niveaux supérieurs de la Roque de Viou.

On note la présence de foyers construits à surface lissée et de chenets dont la décoration est moins riche qu'antérieurement.

Chose curieuse, aucune structure bâtie, pouvant se rattacher à cette première occupation du plateau des Castels n'a été observée.

On peut supposer que les constructions urbaines ont été détruites par les bâtisseurs de la ville postérieure. On peut aussi émettre l'hypothèse que les premiers occupants s'étaient contentés de campements en matériaux périssables. Le doute persiste, mais il est probable qu'une solution sera apportée à ce problème quand des fouilles seront entreprises aux abords immédiats du rempart initial.

Cette première occupation sera de courte durée, elle s'étendra de 280-270 à 250 environ, ce sera Nages I.

VAUNAGE IV (-250 -100 avant N.E.)

De toute autre importance et de toute autre durée sera la phase suivante : Nages II.

A une quarantaine de mètres en retrait de l'enceinte de Nages I, un nouveau mur de défense sera élevé et, à l'intérieur de son périmètre, une véritable ville sera construite.

Le rempart de Nages II aura une épaisseur constante de 6,00 m. ; il sera constitué de deux murs accolés (le *murus duplex*), épais chacun de 3,00 m., ce procédé étant destiné à donner à l'ensemble une meilleure cohésion et, par là, une plus grande solidité.

La face extérieure de son angle nord-ouest a été dégagée, ces dernières années, sur plus de cent mètres de longueur.

Contre l'arrondi de cet angle, une énorme tour a été construite. Sur un noyau central massif et parementé, on a plaqué une solide couronne.

Cette tour est du type dit « à pédoncule », c'est-à-dire un rectangle à l'extrémité arrondie.

Côté ville, on accédait à son sommet, où une étroite plateforme a été retrouvée, par un escalier dont sept marches ont été dégagées.

Située au point névralgique de la défense (angle du rempart, point d'arrivée du chemin de desserte de l'oppidum), cette tour monumentale est surtout un ouvrage défensif, mais elle a pu également servir au guet et à une signalisation par feux.

Sa situation et sa structure sont comparables à celle de la tour indigène qui précéda la Tourmagne et dont l'empreinte est nettement apparente sous la chape de pierre et de mortier dont l'enveloppèrent les Romains. Un ouvrage semblable a été dégagé sur l'oppidum d'Ambrussum.

Il semble que la fonction éminente qu'assurent, dans la défense, ces tours d'angle, et leur emplacement au point culminant de la hauteur qui les porte (pensons au culte des sommets), aient été à l'origine de certaines pratiques religieuses.

C'est, pour la Tourmagne, la présence de la statue indigène plantée dans un cadre de dalles verticales, dont les fouilles de 1961 ont amené la découverte.

Aussi, les Romains, lors de la construction de leurs remparts, ont non seulement respecté cette statue, mais ont également épargné la tour indigène, en raison, certainement, de la sacralisation antérieure de ce monument.

En ce qui concerne la tour de Nages, son dégagement a amené la découverte, en 1967, d'un petit autel votif anépigraphe. Les fouilles de 1976 ont permis de recueillir, au pied sud de la tour, cinq nouveaux autels votifs, eux aussi anépigraphe, et une centaine de petits vases votifs.

Leur emplacement laisse supposer que ces divers objets étaient placés au sommet de la tour, avant d'être ensevelis sous ses décombres.

La présence de ces objets votifs indique, ici comme à Nîmes, qu'en sus de leur rôle militaire, ces tours monumentales revêtaient un caractère religieux.

D'autres tours, moins importantes, complétaient la défense du rempart de Nages II. A l'heure actuelle, cinq d'entre elles ont été dégagées ou repérées. Comme la tour d'angle, elles sont plaquées au rempart ; comme elle, elles sont de forme dite « pédonculée », mais elles devaient être moins élevées et leur noyau central, massif et bien parementé, n'est pas renforcé par une couronne extérieure.

L'espacement entre elles, d'axe en axe, est de vingt mètres en moyenne.

Ce puissant système de défense protégeait une ville dont une partie seulement a été dégagée.

Cette cité ne doit rien au hasard, elle n'est pas, non plus, une création continue. Il s'agit d'une ville fondée à partir d'un plan préétabli, tenant compte d'impératifs d'urbanisme : choix d'un terrain en légère pente et orienté au sud, division de ce terrain en îlots parallèles de largeur égale, établissement de rues rectilignes, elles aussi d'égale largeur, construction de caniveaux et de collecteurs...

Une telle organisation est, à l'heure actuelle, unique en Gaule. La ville de Nages se caractérise par la rigueur avec laquelle le plan d'ensemble a été réalisé ; c'est en cela que réside son originalité dans le monde gaulois.

Le dessin de la *polis* d'Entremont est celui qui se rapproche le plus de celui de Nages, mais il comporte de nombreuses irrégularités (îlots peu géométriques, rues pas toujours parallèles, habitations disparates...)

Nous ignorons tout de la ville grecque de Marseille et des colonies qu'elle essaima tout au long des côtes provençales et languedociennes, mais il est probable que le plan de Nages n'est que l'adaptation du plan de l'une ou l'autre de ces cités, que les Phocéens n'avaient pu concevoir qu'à l'image des villes de leur patrie d'origine, l'Ionie.

Peut-être faut-il également tourner les yeux vers l'Italie du sud où le plan des villes grecques, mieux connu, est comme une préfiguration de celui de Nages.

En résumé, nous pouvons dire que ce plan d'ensemble est, dans sa conception, très « méditerranéen ».

Il n'est pas du type dit « en damier », que l'on peut observer à Entremont et qui comprend des rues transversales à angle droit, inconnues à Nages, où les îlots forment de très longs rectangles.

Ces rectangles ont une largeur moyenne de 4,50 m., ce qui ramène la largeur habitable des cases à 3,70 m. environ, alors que les rues qui les desservent ont une largeur moyenne de 5,00 m.

Cette disproportion de la largeur des rues, quand on la compare à celle, étriquée, des habitations, pourrait s'expli-

quer par le fait que les constructeurs de Nages II aient pris pour modèle une grande cité où la circulation était plus intense qu'à Nages ; nous verrons d'ailleurs que leurs successeurs corrigeront cette anomalie.

Autre fait remarquable ; à l'origine, toutes les habitations étaient de même surface, nous avons vu qu'elles étaient très étroites, par contre elles sont relativement longues, 7,50 m. hors tout, pour une longueur habitable de 7,00 m. en moyenne.

Cette répartition des surfaces entre les habitations relève d'un principe égalitaire, communautaire, pourrait-on dire ; un tel souci ayant son origine dans le monde hellénique, et dans lui seul.

Il faut enfin remarquer le décalage existant entre l'orientation du rempart et celle de la ville, qui se présentent comme deux réalisations indépendantes l'une de l'autre, sauf sur un point : le tracé de la façade nord de la ville est oblique par rapport à son axe général, et ce, en vue de ménager une plus grande surface à la place qui sépare la ville de la tour principale et de rendre plus aisé l'accès à l'angle du rempart, point névralgique de la défense.

Ce principe de l'indépendance du rempart par rapport à la ville qu'il protège est lui aussi d'origine grecque et, plus précisément, ionien.

Si les remparts et l'habitat de Nages II sont fortement marqués par l'influence hellénique dans leur conception, il en va tout autrement dans leur réalisation.

Les techniques traditionnelles présentes à Mauressip, puis à la Roque de Viou se perpétuent, aussi vivaces, à Nages :

- murs de défense et d'habitation essentiellement en pierres calcaires prélevées sur place et utilisées sans aucun liant ;
- toitures des cases en matériaux périssables (roseaux ? chaume ? branchages ?), liés au pisé ou au torchis ;
- sols des maisons et des rues en terre battue, les sautes de rochers étant comblées pour offrir des surfaces relativement planes.

Enfin, comme par le passé, l'habitation est constituée par une seule grande pièce, sans aménagements intérieurs.

Au cours de la première phase de Nages II (Nages II ancien), qui s'étendra de 250-240 à 175, environ, le mode de vie va rester, lui aussi, traditionnel.

La poterie indigène ne variera ni en quantité, ni en qualité ; elle représente 85 % de la poterie recueillie. Les autres objets (armement, outillage, ornement...) ne subissent pas de changements notables. Les foyers construits, non décorés, sont toujours présents, ainsi que les chenets, dont la qualité et l'ornementation sont de moins en moins soignées.

Les apports extérieurs sont constitués, comme au stade précédent, par des importations italiques (vases à vernis noir : précampanien, protocampanien et campanien A ancien ; premières amphores italo-grecques) et également massaliètes (derniers vases pseudo-ioniens, amphores micacées) auxquelles il faut cependant ajouter quelques vases de la « côte catalane » et de très rares poteries de la Gaule centrale.

A noter la plus ancienne des monnaies recueillies à Nages : une obole de Marseille ; cette rareté du numéraire étant étonnante, mais pouvant tenir aux hasards de la fouille.

Ainsi, la révolution radicale qu'a constitué le tracé de la ville de Nages II ne bouleversera pas les mœurs domestiques des indigènes, dont l'existence ne sera pas influencée, ou très peu, par le cadre nouveau.

La création globale de la ville et du rempart de Nages II fournit une précieuse indication sur la situation politique (au sens strict du terme) du groupement humain auquel était destiné ce nouvel habitat.

Une telle réalisation ne se conçoit pas sans la présence d'un pouvoir central capable non seulement de le concevoir, mais aussi de l'imposer. Et l'on ne peut s'empêcher de penser à la domination d'une caste dirigeante possédant un niveau de culture assez élevé pour adopter un plan d'essence grecque, mais restant traditionnaliste en ce qui concerne sa mise en œuvre.

Amorcée avec des réalisations architecturales comme la tour-trophée de Mauressip et le rempart de la Roque de Viou, l'hellénisation de la Vaunage trouve son épanouissement à Nages et c'est seulement en cette moitié du III^{ème} siècle que se réalise ce que l'on désigne sous le terme de « syncrétisme gallo-grec ».

L'opinion générale veut que la pénétration en Languedoc du peuple celte des Volques Arécomiques se situe vers le milieu du III^{ème} siècle, époque qui coïncide avec la création de

Nages II. Et une question se pose : peut-il y avoir corrélation entre ces deux événements ? Cela paraît improbable, et pour plusieurs raisons.

Quand on connaît le dessin anarchique des agglomérations de la Celtique, il paraît aventureux de penser que les éventuels envahisseurs « gaulois » aient pu apporter un plan aussi élaboré dans leurs chariots.

Nulle part en Vaunage, que ce soit à l'oppidum de Mauresip, qui continue à prospérer, ni à celui de Nages, n'ont été relevées des traces de combats ou d'incendies généralisés.

De plus, nous l'avons vu, aucun changement n'intervient dans le mode de vie domestique des occupants de la nouvelle ville ; la poterie usuelle, qui constitue le témoin le plus significatif, conserve son caractère bas-rhodanien, quant aux importations, leurs centres de diffusion ne varient pas, Marseille et, de plus en plus, l'Italie.

Dans le domaine religieux, l'autel-foyer lisse et le chenet votif continuent à être présents.

Tout fait penser à la lente évolution, sur place, de populations indigènes stables. Nages II apparaît donc comme l'aboutissement d'une culture régionale, que des contacts de plus en plus étroits avec de riches civilisations méditerranéennes ont fait passer du stade encore bien fruste des « champs d'urnes » à une véritable hellénisation.

La coupure chronologique suivante de Nages II s'étend de 175 à 100 (Nages II récent). Ses débuts sont marqués par une extension considérable de l'aire habitée, qui se manifeste sur trois points.

L'une de ces réalisations consiste à augmenter la largeur des îlots de la ville initiale.

Pour réaliser cette vaste opération, on emprunte sur le tracé des rues qui, nous l'avons vu, atteignaient 5,00 m. de largeur. Un cordeau est tendu à 2,50 m. de la façade sud-ouest des îlots, et une nouvelle façade est construite sur cet alignement. De ce fait, la rue n'a plus que 2,50 m. de largeur, alors que toutes les habitations passent de 4,50 m. de largeur à 7,00 m. en moyenne.

Les grandes cases à pièce unique disparaissent donc ; le mur de façade d'origine peut être conservé ou arasé, d'autres cloisons peuvent être élevées, ainsi chaque habitation se

trouve, généralement, divisée en deux pièces et voit son espace intérieur presque doublé.

Cet agrandissement des habitations au détriment de la largeur des rues est général ; les quatre îlots mis partiellement au jour présentent la même organisation.

Ainsi donc, comme cela s'était passé pour la construction de la ville de Nages II, son agrandissement a fait l'objet d'une décision d'urbanisme prise au plus haut niveau hiérarchique.

Là aussi on retrouve la présence d'une autorité placée à la tête de la cité et possédant le pouvoir de faire réaliser des aménagements urbains d'ensemble.

Il en est de même pour la seconde des réalisations touchant à l'extension de l'habitat. Il s'agit de la construction, datant également des alentours de 175, d'un quartier protégé par un nouveau rempart. Ce mur de défense se dirige d'abord vers l'ouest, puis tourne en direction du sud pour revenir enfin vers l'est, de façon à englober tout le secteur sud-ouest du plateau des Castels.

Il est épais, lui aussi de 6,00 m. ; nous ignorons s'il était muni de tours, seul un contrefort a été retrouvé à son angle sud-ouest.

Dans ce nouveau secteur, ainsi protégé, un quartier est créé. Une longue rangée de cases accolées à la courtine ouest du premier rempart de Nages II a été dégagée ces dernières années. Elle est desservie par une rue rectiligne nord-sud, large de 3,00 m.

De l'autre côté de la rue, un vaste bâtiment a été dégagé et, sur plusieurs points de ce nouveau secteur, d'autres cases ont été fouillées ou repérées. Il se pourrait que certaines des cases mises au jour dans ce quartier aient donné asile à des artisans ; certains dispositifs (deux fours à pains ou à galettes) et la trouvaille d'outils (pince de forgeron, burin, aiguisoirs) le laissent supposer ; en outre une grande pièce a été utilisée comme entrepôt.

Cet agrandissement de l'habitat marque non seulement une extension de la population, mais aussi le désir de ménager un quartier partiellement réservé à l'artisanat.

Ainsi donc, vers 175-150, toute la moitié sud du plateau des Castels va être habitée.

Peu après, entre 150 et 125, un nouveau mur de défense sera élevé ; il constituera la troisième réalisation d'urbanisme de la période de Nages II récent. La moitié nord du plateau, jusqu'alors inoccupée, sera enveloppée par une muraille de 300 m. de longueur, qui viendra se souder aux angles nord-ouest et nord-est du rempart déjà en place.

La superficie ainsi englobée est de deux hectares, ce qui porte alors la superficie totale de l'oppidum à plus de quatre hectares.

Dès lors, l'angle nord-ouest de ce nouveau mur de défense se trouvera en contact avec la langue de terre qui réunit le plateau de la Roque de Viou à celui des Castels.

Sur cette langue de terre aboutit le chemin d'accès qui se divisera en autant de branches qu'il y aura d'accès à la place forte, c'est-à-dire trois.

L'horizontalité de la langue de terre et la présence de ces trois entrées, larges de 1,40 m., va créer un point faible dans la défense.

On y suppléera en accolant, à l'angle même du rempart, une puissante tour qui sera encadrée, à l'est et à l'ouest, de deux autres tours semblables.

Des habitations seront construites contre la face interne de ce nouveau rempart, mais il semble que ce récent secteur n'a pas connu une occupation aussi intense que le secteur sud, le plus ancien.

C'est d'ailleurs dans ce dernier secteur, le seul fouillé, qu'ont été recueillis tous les témoins relatifs à la deuxième phase de Nages II, qui rappelons-le, s'étend de 175 à 100.

Ce matériel archéologique diffère sensiblement de celui de la première phase. D'Italie proviennent une moitié des amphores recueillies (type républicain), quantité de vases campaniens de style A et quelques olpes. En provenance de Marseille, on note des amphores, qui représentent l'autre moitié de cette sorte de récipient, des mortiers à pâte micacée, de très rares oboles et les premiers petits bronzes à l'Apollon et au taureau.

Les objets divers se multiplient : fibules et ustensiles de bronze, outils et clous en fer, bracelets en pâte de verre...

Les foyers construits ont complètement disparu, les chemins sont plus rares et de qualité médiocre.

La poterie non tournée conserve son caractère bas-rhodanien.

Certaines poteries grossières, à parois peignées, sont fabriquées sur place, ainsi que l'atteste la découverte contre la courtine nord du rempart, près de la tour monumentale, de deux fours de potiers superposés. Le four supérieur, le plus récent et le mieux conservé, était bâti en pierres sèches, son foyer et une partie de sa sole ont été retrouvés ; la partie supérieure paraissait être en calotte.

Les cendres du foyer contenaient encore quelques fragments de poteries indigènes, ratés de cuisson ou résidus de la propre fabrication de ce four.

Au cours des vingt dernières années de la période que nous venons de décrire, la fouille donne l'impression d'un déclin. Certaines destructions, suivies de reconstructions, tout comme les coupures enregistrées dans certaines stratigraphies peuvent faire penser à une destruction partielle de la ville, dont la cause nous échappe. Faut-il y voir une conséquence de la mainmise des Romains sur le Languedoc ?

VAUNAGE V (100 avant J.C. — 10 après J.C.)

C'est vers 100 avant N.E. que débute la dernière phase d'occupation de l'oppidum de Nages et, partant, la dernière coupure chronologique de la Vaunage.

Au cours du siècle qui voit se dérouler cette phase (Nages III), l'habitat ne subira pas des extensions et des modifications de l'ampleur de celles enregistrées au cours de la période précédente, cependant certains signes laissent présumer que la ville, en ce dernier siècle d'existence, a fait éclater son rempart sud et envahi les pentes qui dominent le village actuel.

Dans l'habitat de sommet, on notera la mise en place de cloisons destinées à mieux spécialiser l'espace intérieur de quelques habitations et, surtout, le remodelage de la partie d'un îlot en vue de doter la ville d'un temple.

Tout au long de la période comprise entre 100 et 70 (Nages III ancien), la ville connaît une prospérité jamais atteinte.

Les importations italiques (amphores républicaines, céramique campanienne de style A et de style B. olpes en terre jaune) se multiplient.

Cependant une moitié du numéraire provient de Marseille, sous forme de petits bronzes, alors que l'autre moitié est constituée par un type de monnaie d'un intérêt régional non négligeable.

C'est l'apparition du monnayage nimois, avec la série dite « au sanglier ». Le style en est gallo-grec. Grecs sont en effet l'Apollon du droit et les caractères de la légende, gaulois sont le sanglier du revers et la forme de la légende : NAMA SAT.

La poterie indigène est plus que jamais abondante, mais le style et la qualité du plus commun des modèles, l'urne, s'abâtardissent.

La deuxième phase chronologique de l'ultime période d'occupation s'étend de 70 à 30 avant N.E. (Nages III moyen).

Elle débute par la construction d'un édifice que nous avons baptisé *fanum*, en l'interprétant comme un lieu de culte ; pour l'édifier, on a fait place nette en rasant une partie de l'îlot XIII.

C'est donc vers 70 avant J.C. que sera élevé ce monument, long de 11,50 m., large de 9,00 m. et que précède, vers le sud, une large terrasse.

Il se compose de deux rectangles emboîtés l'un dans l'autre ; le petit rectangle intérieur étant cerné par une galerie que limite le grand rectangle extérieur.

Ce qui reste de sa façade sud et de sa face est, très détruites, peut permettre d'y voir une colonnade en angle droit, composée de quatre piliers, reposant chacun sur un dé cubique. Les trois piliers sud, dont un seul fragment nous est parvenu, étaient plus massifs que le pilier est, conservé dans toute sa longueur, soit 2,42 m.

Les murs sont élevés en pierres sèches, leurs parements remarquablement ajustés, les chaînages d'angles impeccablement dressés, les jambages, où alternent lancis et piédroits, habilement élevés.

En tout cela, ils contrastent avec les murs des habitations voisines, à la construction desquels on a apporté moins de soins.

Un bloc parallélépipédique, en mollasse burdigalienne, mouluré sur deux de ses faces et dont la face supérieure présente une gorge, a été recueilli presque en surface ; il devait faire partie de l'entablement de l'édifice.

La toiture du *fanum* était de technique romaine : *tegulae* et imbrices reposant sur une forte charpente en sapin dont plusieurs énormes clous ont été retrouvés.

En résumé, un édifice de plan rectangulaire en pierres sèches, présentant au sud un portique fait de trois piliers monolithiques, avec retour vers l'est ; une couverture en bâtière « à la romaine » recouvrant le tout. Au centre, un espace rectangulaire, interprété comme une *cella* autour de laquelle s'inscrit une galerie, peut-être processionnelle.

Une lacune : aucun objet cultuel n'a été retrouvé en fouille. Seules sa forme, très typique, son isolement par rapport aux maisons voisines, le soin particulier apporté à sa construction, nous ont autorisé à voir dans ce bâtiment un temple rustique, mais sans certitude absolue.

Pour en terminer avec cet édifice, ajoutons qu'il périra dans un incendie aux toutes premières années de notre ère.

Restons dans le domaine religieux. En 1900, un puissant bloc de mollasse fut retrouvé près de la source, au pied de la colline.

Sa face principale présente, sous une lourde corniche moulurée, deux chevaux libres, l'un trottant, l'autre galopant et deux « têtes coupées », vues de face, sans cou, à la chevelure godronnée et aux tresses pendantes. La face postérieure est ornée d'une rangée de feuilles d'eau reposant sur un bandeau chanfreiné.

C'est, manifestement, le linteau d'un édifice religieux que son décor rattache au culte bas-rhodanien des « têtes coupées », qui a donné lieu à une floraison d'œuvres originales, de Roquepertuse à Nages, en passant par Entremont, Glanum et Nîmes.

Nous avons cru devoir rattacher ce linteau à un temple élevé près de la source, dont ce serait d'ailleurs la seule trace.

Le demi-siècle allant de 70 à 30 avant N.E. est encore une période d'abondance pour l'oppidum. Je n'en veux pour preuve que la circulation monétaire.

Plus de 130 monnaies ont été recueillies en cours de fouille, dont les exemplaires de Marseille (drachmes, oboles, moyens et petits bronzes), et leurs imitations, représentent la moitié des trouvailles ; encore un quart est composé d'exemplaires de la République romaine, de monnaies gauloises et de « non

identifiées », le dernier quart étant constitué par le numéraire nimois, lequel se compose de petits bronzes « au sanglier », de monnaies à légende NEM COL (obole au « buste casqué », petits bronzes « à la Colonie sacrifiant ») et Volque Arécomique, comprenant des petits bronzes « au demos » et « à l'aigle ». Dans ce numéraire régional, on peut inclure un type bien particulier de « monnaies » à la croix » et quelques « potins » dits « aux croissants ».

La toute dernière coupure chronologique s'étend de 30 avant J.C. à 10 de notre ère (Nages III final), elle marque l'époque d'abandon de l'oppidum.

Les témoins d'occupation s'y font de plus en plus rares.

On constate une évolution dans le matériel céramique. La poterie indigène faite à la main cède la place à une céramique tournée de style « gallo-romain précoce ». Les premiers vases sigillés italiques font leur apparition, ainsi que des gobelets à parois fines.

Les monnaies, beaucoup plus rares qu'au stade précédent, sont toujours en majorité massaliètes ; il faut y ajouter les séries gauloises, romaines et nimoises. Parmi ces dernières, signalons quelques as coloniaux à légende COL NEM, dont les trois types classiques sont représentés.

Pour la cité si vivante voilà quelques lustres, c'est la décadence.

Les habitations sont délaissées, une à une ; les derniers signes d'occupation laissent à penser qu'un reste de vie s'est concentré dans le *fanum* et ses alentours, ainsi qu'aux environs de la tour centrale ; enfin le lieu de culte périra dans les flammes aux toutes premières années de notre Ère.

Dès le principat d'Auguste, une villa gallo-romaine a été créée au pied des Castels, près de la source, des terres arables et de la route de plaine, cette voie de Nimes à Lodève, qui laissera un pont à trois arches entre Nages et Calvisson.

C'est vers cette exploitation agricole que, peu à peu, descendront les habitants de la vieille cité indigène.

Vidée de toute substance humaine, la ville ira vers sa destruction. Dans ses ruines se matérialisera la mort de cette « civilisation des oppida », qui avait atteint, à Nages, la plus étonnante des réussites.



Résumer en quelque vingt pages les huit cents ans d'existence de la protohistoire de la Vaunage est une gageure.

J'ai essayé, dans cette trop brève synthèse, de vous en communiquer l'essentiel.

Cette civilisation autochtone présente, sur cinq sites et au cours de huit siècles, une remarquable unité.

Cette unité dans l'espace et dans le temps s'explique par la stabilité du peuplement.

Certes, la dissemblance existant entre les fonds de cabanes primitifs des « champs d'urnes » et la cité « moderniste » de Nages pourraient faire penser à des bouleversements ethniques.

Il n'en est rien. Que le cadre d'existence soit le cercle de clayonnages ou la maison quadrangulaire à plusieurs pièces, le mode de vie domestique est pratiquement inchangé, une même civilisation agro-pastorale constituant le fondement d'une société qui se perpétue dans les limites d'une même région.

L'hellénisation, attestée dès la fin du VII^{ème} siècle, sera lente à pénétrer les mœurs.

D'abord strictement commerciale, elle se manifestera, dès le IV^{ème} siècle, sur l'habitat (maisons et remparts en pierres sèches), avant de connaître, au III^{ème} siècle, son aboutissement dans l'urbanisation de l'exemplaire cité de Nages II, la poliorcétique et l'art, surtout sculptural.

La mainmise de Rome, vers 121, ne paraît pas avoir d'influence immédiate sur l'ordre établi ; le siècle qui s'écoulera entre cette date et les débuts de la décadence de Nages sera, au contraire, marqué par une évidente prospérité.

Mais, quand débutera notre ère, la romanisation aura enfin raison de l'attachante civilisation des oppida.

Et cette originale culture gallo-grecque, que sept siècles d'indépendance avaient forgée, ira se diluer, se perdre, dans une tentaculaire et étouffante romanité.

BIBLIOGRAPHIE

- M. ALIGER, Une page d'histoire locale : Nages et son oppidum, dans *Les Nouvelles du 3^e Arrondissement (S.N.C.F.)* n. 1, Janvier-Février 1963, p. 4 et 10.
- M. ALIGER, L'oppidum de Nages, rapport de fouilles, années 1959, dans *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaucaire (Bulletin S.H.A.B.)* n. 10, 1963, sans pagination.
- M. ALIGER, Découvertes en plaine de Nages, dans *Bulletin de l'Association Archéologique du Lycée de Nîmes*, I, 1963, p. 11-13.
- M. ALIGER, Nages a inauguré son Musée d'Archéologie, le 3 novembre 1963, dans *Les Nouvelles... (S.N.C.F.)* n. 7, Janvier-Février 1964, p. 4.
- M. ALIGER, Oppidum de Nages : l'enceinte, les fouilles, le Musée, publication ronéotypée de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaucaire, 1964, non paginée.
- M. ALIGER, L'oppidum de Nages, rapport de fouilles, année 1960, dans *Bulletin S.H.A.B.*, n. 11, 1964, sans pagination.
- M. ALIGER, L'oppidum de Nages, rapport de fouilles, année 1961, 1, dans *Bulletin S.H.A.B.*, n. 12, 1964, sans pagination.
- M. ALIGER, L'oppidum de Nages, rapport de fouilles, année 1961, 2, dans *Bulletin S.H.A.B.*, n. 13, 1964, sans pagination.
- M. ALIGER, L'oppidum de Nages, rapport de fouilles, année 1962, dans *Bulletin S.H.A.B.*, n. 15, 1965, sans pagination.
- M. ALIGER, Les inscriptions latines du Musée de Nages, dans *Bulletin S.H.A.B.*, n. 14, 1965, sans pagination.
- M. ALIGER, Oppidum de Nages : fouilles récentes, création d'un musée, dans *Touring Plein Air, Touring-Club de France*, n. 201, 1965, p. 228-229 et 251.
- M. ALIGER, Notes sur les monnaies gauloises à la Croix recueillies à Nages (Gard), dans *Ogam*, XVII, 3-6, 1965, p. 235-241.
- M. ALIGER, L'agglomération préromaine de l'oppidum de Nages (Gard), dans XXXVII^e et XXXVIII^e Congrès (Limoux, 1964, Nîmes, 1965) de la Fédération Historique du Languedoc Méditerranéen et du Roussillon, 1966, p. 99-107.
- M. ALIGER, Monnaies antiques du site de Nages (Gard), dans XXXIX^e Congrès (Montpellier 1966) de la Fédération Historique du Languedoc Méditerranéen et du Roussillon, 1967, n. 85-94.
- M. ALIGER, Nages (Gard), Des origines à la fin de l'Ere antique, dans *Celticum XVI, Supplément à Ogam*, n. 114, 1967, p. 1-63.
- M. ALIGER, La sculpture préromaine en Languedoc Méditerranéen, dans *Les Nouvelles... S.N.C.F.*, n. 35, 1968, p. 6-8.
- M. ALIGER, Monnaies gauloises de l'oppidum de Nages (Gard), Nouvelles monnaies à la Croix et potins inédits « aux croissants », dans *Ogam*, XX, 3-6, 1968, p. 345-350.
- M. ALIGER, Le Fanum de Nages, publication polycopiée de la Société des Antiquités Nationales, Paris, 1969, p. 1-5.
- M. ALIGER, Monnaies gauloises de Nages (Gard), (Volques Arécomiques, Arvernes, Eduennes) dans *Ogam*, XXI, 1-6, 1969, p. 171-177.
- M. ALIGER, Monnaies « étrangères » de l'oppidum de Nages (Gard) dans *Cahiers Numismatiques*, n. 35, Mars 1973, p. 10-12.
- M. ALIGER, Préhistoire de la Vaunage, dans *Mémoires de l'Académie de Nîmes*, LVIII, 1971-72-73, p. 223-237. (Bibliographie Préhistoire).

- M. ALIGER, M. et F. PY, **L'oppidum de Nages, rapport de fouilles, année 1963**, dans *Ogam*, XVIII, 3-4, 1966, p. 213-237.
- G. BARRUOL, *Gallia*, XXVII, 2, 1969, p. 403, 406, 408, 409. *Gallia* XXIX, 1971-2 p. 390-394, 397-400. *Gallia*, 31, 1973, 2, p. 500-501, 503-506, 510-511. *Gallia*, 33, 1975, 2, p. 517-520, 524-526.
- J. BERTHELE, **Les Samnagenses et l'oppidum de Nages**, dans *Mémoires de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 62, 1901, p. 241-292.
- J. BOURILLY et MAZAURIC, **Statistique des enceintes préhistoriques et protohistoriques du Gard**, dans *Bulletin de la Société Préhistorique Française, Congrès de Nîmes*, 1911, p. 540-613.
- B. DEDET, H. DUDAY, J. L. FICHES, F. PY, M. PY et J.C. RICHARD, **Les « autels-foyers » en Languedoc dans Revue d'Etudes Ligures (Hommage à F. Benoit)**, 1973, p. 35-56.
- B. DEBET ET M. PY, **Les tombes protohistoriques de la Bergerie Hermet, à Calvisson (Gard)**, dans *Gallia*, 31, 1973, 1, p. 37-59.
- B. DEDET, M. PY, **Introduction à l'étude de la protohistoire en Languedoc oriental dans A.R.A.L.O., Cahier n. 5, Caveirac**, 1976.
- E. ESPERANDIEU, **Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine**, I, p. 31, Paris, 1907.
- E. FLOUEST, **L'oppidum de Nages**, dans *Comptes-rendus des Congrès Scientifiques de France*, 1868, p. 339-344 ; *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1869, p. 233-245 ; *Revue Archéologique*, 1869, p. 392-397 (titres et textes identiques).
- H. GALLET de SANTERRE, *Gallia*, XX, 1962, p. 631-632. *Gallia* XXII, 1964 2, p. 500-502, 504. *Gallia* XXIV, 1966, 2, p. 477-481.
- P. GARMY, **L'oppidum protohistorique de Roque de Viou**, dans *A.R.A.L.O., Cahier n. 1*, 1974.
- P. GARMY, **Cinq ans de recherches sur l'oppidum protohistorique de Roque de Viou**, dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, VII, 1974, p. 1-24.
- P. GARMY, M. PY, **Deux cabanes de l'âge du Bronze final III b sur l'oppidum de Roque de Viou à Saint-Dionisy (Gard)**, dans *Gallia-Préhistoire*, 19, 1976, I, p. 239-264.
- GIMON, **Nos cités mortes**, dans *Bulletin de l'Ecole Antique de Nîmes*, 1925, p. 35-54.
- M. LOUIS, O. et J. TAFFANEL, **Le Premier Age du Fer Languedocien**, I, p. 74, 158-160 ; III, p. 58.
- E. MARIGNAN, **L'habitat protohistorique de la Roque de Viou à St Dionisy dans Association Française pour l'Avancement des Sciences, Congrès de Tunis**, 1913, p. 471-472.
- E. MARIGNAN, **L'habitat protohistorique de Roque de Viou à Saint-Dionisy (Gard) dans Rhodania, Congrès de Cannes-Grasse**, 1929, p. 194-195.
- F. MAZAURIC, **L'oppidum de Nages (Gard) dans Revue des Etudes Anciennes**, XX, 1918, p. 185-190.
- F. MAZAURIC, **Musée Archéologique de Nîmes, Recherches et Acquisitions**, dans *Mémoires de l'Académie de Nîmes*, 1906-1907, p. 43 ; 1908, p. 49-50 ; 1909, p. 30-31 ; 1910, p. 38 ; 1914, p. 8 et 18-22 (pagination des tirés à part).
- H. PEYRAS, **L'oppidum de Mauressip**, dans *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaucaire*, n. 13, 1964 ; 14-15, 1965 (sans pagination).
- F. PY, **La céramique corinthienne de la Liquière et son interprétation (Commune de Calvisson (Gard))**, dans *Revue d'Etudes Ligures, Hommage à F. Benoit*, 1973, p. 277-287.
- F. PY et M. PY, **Les amphores étrusques de Vaunage et de Villeveille (Gard) dans Mélanges de l'Ecole Française de Rome**, 86, 1974, 1, p. 141-254.
- M. PY, **Les fouilles de l'oppidum de Nages**, dans *Bulletin de l'Association Archéologique du Lycée de Nîmes*, I, 1, 1963, p. 25-28.

- M. PY, **Observations sur la céramique indigène du deuxième Age du Fer dans le Gard**, dans *Bulletin de la S.H.A.R.*, n. 12 et 13, 1964, (sans pagination).
- M. PY, F. PY et M. ALIGER, **L'oppidum de Nages (Gard). Rapport de fouilles, année 1964**, dans *Ogam*, XIX, 1-2, 1967, p. 23-43.
- M. PY et F. PY, **La céramique campanienne et ses imitations à vernis noir de l'oppidum de Nages, (Gard)**, dans *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, 16, 1967, p. 144-161.
- M. PY, **Quelques précisions sur le site de Roque de Viou (Saint-Dionisy)** dans *Ogam*, XX, 1-2, 1968, p. 25-38.
- M. PY et F. PY, **Contribution à l'étude des remparts de Nages (Gard)**, dans *Revue Archéologique Narbonnaise*, II, 1969, p. 97-121.
- M. PY, **Les influences méditerranéennes en Vaunage du VIII^e au 1^{er} siècle av. J.-C.**, dans *Bulletin de l'Ecole Antique de Nimes*, 3, 1968, p. 39-91.
- M. PY, **La céramique grecque de Vaunage et l'expansion de la civilisation grecque dans l'Occident Méditerranéen**, *Maîtrise d'Enseignement, Faculté des Lettres de Montpellier*, 1969 (ronéo).
- M. PY, **Les oppida de Vaunage. Douze ans de recherches sur la protohistoire de la région nimoise**, *Archéologia*, n. 43, Nov.-Déc. 1971, p. 32-43.
- M. PY, **La céramique grecque de Vaunage (Gard) et sa signification**, dans *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, 20, 1971, p. 5-153.
- M. PY, **Les oppida de Vaunage (Gard), Fouilles 1958-1968, Thèse de 3^e cycle**, Montpellier, 1972 (ronéotypée).
- M. PY, **Les disques perlés en bronze du Languedoc Oriental**, dans *Revue d'Etudes Ligures*, 1972, 1, p. 27-61.
- M. PY, **Les fouilles de Vaunage et les influences grecques en Gaule Méridionale**, dans *Revue d'Etudes Ligures, (Hommage à F. Benoit, II)*, 1968, 1-3, Bordighera, 1973, p. 57-106.
- M. PY, **Etude des trouvailles monétaires : oppidum de Nages (Gard) de 1958 à 1968**, dans *Acta Numismatica*, IV, Barcelona, 1974.
- M. PY, **Le problème des Volques Arécomiques à la lumière des résultats actuels de la recherche archéologique**, dans *Miscelanea Arqueologica*, tome II, Barcelona, 1974, p. 209-253.
- M. PY, **Problèmes de la céramiques grecque d'Occident en Languedoc oriental durant la période archaïque**, dans *Simposio de Colonizaciones, Barcelona-Ampurias 1971*, Barcelona 1974, p. 159-182.
- M. PY et C. TENDILLE, **Fouille d'une habitation de la 2^{me} moitié du VI^e siècle av. J.-C. sur l'oppidum de la Font du Coucou, commune de Calvisson, Gard**, dans *Revue Archéologique Narbonnaise*, VIII, 1965, p. 33-65.
- M. PY, **L'oppidum des Castels à Nages (Gard) et son environnement protohistorique**, dans *Livret-Guide du IX^e Congrès (Nice) de l'Union internationale des Sciences préhistoriques et protohistoriques*, Nice, 1976, p. 185-205.